



Année scolaire 2025-2026

Éducation préscolaire

ENSEIGNANTES :

Marie-France Bélair et Andréanne Gendron (051)

Guilaine Gosselin (052)

Éducation physique :

Annie Ranger

Samuel Bélisle

Yannick Tining

INFORMATION AUX PARENTS

LA COMMUNICATION ÉCOLE - MAISON

La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.

Ce document se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu tout au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.

	Remis aux parents	Période couverte
1^{re} communication	15 octobre 2025	Du 28 août au 10 octobre 2025
1^{er} bulletin	20 novembre 2025	Du 28 août au 7 novembre 2025
2^e bulletin	15 mars 2026	Du 10 novembre 2024 au 27 février 2026
3^e bulletin	10 juillet 2026	Du 10 mars au 22 juin 2026

PREMIÈRE COMMUNICATION

La 1^{re} communication écrite dresse un portrait du début de l'année scolaire de votre enfant. Elle contient des informations sur le plan des apprentissages et du comportement. Des communications mensuelles sont aussi prévues pour les élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan des apprentissages ou du comportement (rencontre, note à l'agenda, appel, etc.).

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Accroître son développement physique et moteur	✓		✓
Construire sa conscience de soi		✓	✓
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	✓		✓
Communiquer à l'oral et à l'écrit		✓	✓
Découvrir le monde qui l'entoure		✓	✓

Voici la légende expliquant les différentes cotes que vous retrouverez sur le bulletin de votre enfant.

IMPORTANT

À l'éducation préscolaire, le bulletin met en évidence l'évolution personnelle de l'enfant et non la réussite de la compétence. Il n'y a pas de comparaison entre les enfants.

Légende

L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.

L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.

L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.

L'élève éprouve des difficultés importantes au regard de la compétence visée.